

Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 15 juin 2021

Membres présents :

- **M. DETRAIT**, Adjoint municipal aux affaires scolaires
- **M. HASTEY**, Directeur « Service enfance-jeunesse »
- **Mme GIERSEWSKI**, Responsable du Pôle « Vie scolaire »

- **Mme RIGAUD, Mme GARNIER-NOBLET, Mme BOUST, Mme LENDORMY, Mme GARDANS**,
Représentantes des parents d'élèves

- **Mme COUPA, Mme DELANOË, Mme LE RAVALLEC, Mme PERRIGAULT, Mme SINAUD**, Enseignantes

Membres excusés :

- **M. VINÇOT**, Inspecteur de l'Education nationale
- **Mr HOYET, Mme LEBEAUPIN, Mme MARTINEZ, Mme FOUQUÉ**, Représentant(e)s des parents d'élèves
- **Mme MACÉ**, Enseignante

Le secrétaire de séance : **Mme SINAUD**

Le président de séance : **Mme DELANOË**

➤ **Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'école**

Le procès-verbal du second conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

➤ **Rentrée 2021 : Personnel, effectifs, ...**

Départ de Mme Sylvie Perrigault pour des grandes vacances bien méritées.

Départ de M. David Matignon pour de nouveaux horizons.

Départ de Marion Millieret et arrivée de Mme Claudine Guilmin.

	TPS	PS	MS	GS	TOTAL
Prévisions	10	33	30	40	<u>113</u>
Inscrits rentrée 2021	10	37	30	38	<u>115</u>

Dans la configuration où il existerait deux classes de MS/GS à la rentrée prochaine, Mme Le Ravallec et Mme Coupa échangeraient leurs élèves de Moyenne Section et les élèves de Moyenne Section de Mme Perrigault et de Mme Sinaud seraient répartis sur ces 2 classes.

M. Vinçot nous a fait part d'une directive ministérielle demandant la limitation des classes accueillant des GS, CP ou des CE1 à 24 élèves.

Sur gouvernement.fr

Depuis la rentrée 2020, et progressivement jusqu'en 2022, les effectifs des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire, seront réduits pour atteindre maximum 24 élèves par classe.

L'objectif : améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et favoriser ainsi la réussite de tous.

Pour cela, des postes d'enseignants seront créés dans le premier degré d'ici à la rentrée 2022.

74 % des classes à la rentrée 2020

Pour information, le droit de tirage pour les Toutes Petites Sections sur la commune de Noyal sur Vilaine est de 4. Ce qui signifie que sur les 10 élèves inscrits en classe de Toute Petite Section seulement 4 sont comptés dans les effectifs pour l'an prochain. Mme Delanoë ajoute que six demandes d'inscriptions en classe de Toute Petite Section ont dû être refusées.

La limitation des classes de GS à 24 aurait pour conséquence de surcharger les deux autres classes, qui compteraient, elles, 33 élèves.

M. Vinçot, Inspecteur de l'Education Nationale pour notre circonscription, est averti. Il sera vigilant et informera l'école d'éventuels changements.

Un courrier sera rédigé par les représentants des parents à destination de M. Vincot pour partager leur inquiétude au sujet des effectifs prévus pour l'an prochain.

➤ **Actions pédagogiques et éducatives, vie de l'école**

Sorties scolaires, intervenant extérieur, ...

Les sorties à Rennes, en lien avec le thème de l'année, en compagnie de guides conférenciers, ont pu avoir lieu.

La compagnie Engrenage[s] a commencé ses ateliers de danse urbaine avec les enfants depuis début mai. Les élèves sont ravis.

La réalisation de la fresque sur le mur est toujours d'actualité. Cependant, le mur de l'école se trouve en abords d'un monument historique. Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur de l'école, protégé au titre des abords, sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Un dossier sera rédiger.

Découverte du restaurant scolaire (Cuisine centrale) pour l'ensemble des élèves de GS : Vendredi 25 Juin

Intervention PMI : Dernière quinzaine de juin

Tour de France : Mardi 29 juin

Les élèves de Moyenne Section et de Grande Section iront voir le passage du Tour à la sortie du Parking du personnel. L'espace sera sécurisé par le personnel des services techniques.

Tous les enfants de l'école pique-niqueront, ce jour-là, sur l'herbe à l'arrière de l'école.

TRANSPORT

Sortie Odorico

21 Mai : 300 euros + 150 euros (RGO Mobilités Janzé)

28 Mai : 300 euros (RGO Mobilités Janzé)

Sortie Street-Art

7 juin : 160 euros + 320 euros (RGO Mobilités Janzé)

Sortie Odorico reprogrammée

11 juin : 137,50 euros (Kéolis)

Coût total : 1367,00 euros

OFFICE DU TOURISME :

Sortie Odorico

21 mai : 436,50 euros

28 mai : 304,50 euros

Sortie Street-Art

07 juin : 505,50 euros

Sortie Odorico reprogrammée

11 juin : /

Coût Total : 1246,50 euros

COMPAGNIE ENGRENAGE

2036,16 euros (Frais de transport/ Représentations/ Ateliers)

Comptes de la coopérative scolaire 2020-2021

	Versement FCPE <u>Report Année</u> <u>2019-2020</u> 1247,16 € <u>Subvention</u> <u>exceptionnelle</u> <u>Année 2020-</u> <u>2021 :</u> 903 € Total : 2150,16 €	Participations volontaire des familles à la coopérative scolaire 1607,90 euros	Soit un total de : 3758,06€
Cotisations OCCE y compris assurances		326,40€	
Goûter de Noël - chocolat	113,22€		
Achats de Noël	888,40€		Environ 180€/classe
Sortie « ville » - Office du tourisme		781,50€	
Intervenant de l'association «Engrenage[s] »	1148,54€		
Goûters d'anniversaire		500€	Soit 100€/classe

➤ **Présentation et approbation du projet d'école 2020-2025**

Mme Delanoë expose brièvement ce qu'est un projet d'école et comment il a été dirigé.

Le projet d'école est au service des élèves.

Il s'inscrit dans les axes et objectifs du Projet Académique Bretagne Horizon 2025 qu'il doit incarner par les actions mises en œuvre.

La conception du projet d'école devait se faire avec l'implication de tous les acteurs de terrain (Ecole élémentaire, Parents, Atsem, Mairie, ...). La crise sanitaire et le manque de temps n'a pas permis à l'équipe pédagogique de rencontrer tous ces partenaires. Ce projet d'école a donc été réalisé en lien avec l'école élémentaire la Caravelle. C'est un outil d'engagement collégial mais qui permet à chaque école de conserver sa marge d'autonomie au vu des actions envisagées.

Démarche

1. Le projet d'école s'inscrit donc dans les axes et objectifs du Projet Académique Horizon 2025.

2. L'analyse des besoins comportait les étapes suivantes :

→ Auto-positionnement de l'équipe pédagogique

→ Synthèse

3. Définition collective des enjeux prioritaires

4. Rédaction des objectifs pour chaque enjeu et des actions pour chacun des objectifs.

La rédaction des actions est concrète et précise. Leurs critères d'évaluation sont en lien direct avec les objectifs affichés, les indicateurs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs.

Enjeu n°1 :

Améliorer la performance des élèves en développant l'autonomie, la coopération et la recherche

Objectifs :

❶ Développer des méthodes actives collectives mettant en œuvre le raisonnement pour que chaque élève enrichisse ses connaissances.

❷ Optimiser la fluidité des parcours en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves et favorisant les liaisons inter-cycles

❸ Favoriser une dynamique collective en fédérant les élèves sur des projets partagés au sein du cycle.

Enjeu n°2 :

Investir l'élève dans une école éco-citoyenne et dans un environnement naturel, culturel et local.

Objectifs :

❶ Mettre en place des projets de coopération dans les classes (dans l'école), des situations régulières pour développer le respect et l'entraide.

❷ Fédérer la communauté éducative autour d'actions relevant du développement durable.

Les représentants des parents d'élèves demandent s'ils pourront quand même participer à l'élaboration des actions de ce projet. Mme Delanoë explique que chaque action doit être bilatérale et que des avenants pourront être faits chaque année. En conséquence, on peut tout à fait envisager de rajouter des actions rédigées conjointement avec les représentants des parents d'élève ou l'équipe municipale.

Le projet d'école leur sera présenté en intégralité lors du 1^{er} conseil d'école de l'an prochain. Une présentation des actions sera envoyée par mail aux représentants des parents d'élèves.

Les enjeux et les objectifs du projet d'école 2020 – 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

➤ Point sur les temps périscolaires

Mme Rigaud questionne à nouveau M.Hastey sur le non-respect de la loi EGALIM. Un menu végétarien devrait être proposé une fois par semaine aux élèves de L'Optimist. Ce qui n'est toujours pas le cas avec l'organisation actuelle : une semaine par mois, le repas végétarien est proposé le mercredi sur le temps périscolaire. M. Hastey explique que le menu végétarien n'est pas toujours bien reçu par les enfants. Le gaspillage alimentaire est en augmentation ce jour-là. Le fait de servir le repas végétarien sur le temps du centre de loisirs permet aux animateurs de recueillir le ressenti des enfants sur ce type de menu. Mme Rigaud indique qu'il faut éduquer le palais des enfants et qu'il est possible de proposer un repas végétarien à l'école une fois par semaine sans pour autant supprimer celui de la Marelle. M. Detrait et M. Hastey s'engagent à réfléchir avec leur équipe sur la possibilité de proposer un menu végétarien par semaine à l'école maternelle.

➤ Bilan de l'exercice incendie réalisé le lundi 14 juin 2021

Date	Heure	Temps d'évacuation	Nombre de personnes évacuées
14/06/2021	14h37	2min42	119 enfants (7 absents) Dont 38 élèves à la sieste 13 adultes (5 enseignantes, 5 ATSEM, 2 agents municipaux, une infirmière de PMI)

Conclusions

- Boîtier de déclenchement à côté du bureau de direction ➔ Temps de latence trop long entre la pression sur le boîtier et l'émission de l'alarme sonore
- Remédier aux dysfonctionnements du diffuseur sonore de la salle de motricité
- Le système de comptage des enfants présents à la sieste est à améliorer.

➤ Travaux, investissements et sécurité

🔗 Les représentants des parents d'élèves indiquent que le digicode permettant d'ouvrir le portail à l'Optimist le soir après la garderie est à portée des enfants et certains savent comment faire pour l'ouvrir. Il n'est pas rare qu'à plusieurs ils fassent la course et sortent avant leurs parents.

L'équipe pédagogique souligne que les enfants, à la sortie de la garderie, sont sous la responsabilité des parents. Pendant le temps scolaire, les élèves savent qu'ils n'ont pas l'autorisation de toucher à ce digicode et respectent cette consigne.

🔗 Des parents demandent s'il est prévu de refaire les trottoirs autour de l'école, en particulier le long de la rue Bellamy. Le trottoir est peu praticable pour les poussettes, voire dangereux pour un fauteuil handicapé. M. Detrait réaffirme que la réhabilitation des trottoirs ne pourra pas être envisagée avant le réaménagement global du quartier. Ce sont des travaux lourds et conséquents financièrement.

Les services de la mairie ont pour projet de se réunir pour faire le point sur la sécurisation des trois groupes scolaires (E.E.PU La Caravelle, E.M.PU L'Optimist, E.P.PR Saint Augustin).

Mme Rigaud réitère la demande des parents d'élèves d'être consulté au même titre que les riverains sur ce sujet.

M. Detrait indique également que les parents ont la possibilité de signaler un problème en temps réel aux services municipaux concernés : voirie, police municipale, ..., en prenant une photo et en la déposant sur l'APPLI SMARTPHONE NOYAL-SUR-VILAINE. Leur demande sera alors prise en compte.

➤ **Réunion d'information pour les parents des futurs élèves de Toute Petite et de Petite Section**

La réunion aura lieu en extérieur si le temps le permet ou dans la salle de motricité le vendredi 25 juin à 19h00. Mme GIERSEWSKI, Mme BOUST ou/ et Mme RIGAUD seront présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h02.

La secrétaire de séance

Mme Catherine Sinaud

La présidente de séance

Mme Céline Delanoë